



Quai de France : point d'étape sur la sécurisation du bâtiment fragilisé et sur la circulation

Lundi 29 janvier dernier, la Ville de Grenoble a pris un arrêté de péril et de mise en sécurité autour d'un immeuble situé au 2 quai de France, qui menaçait de s'effondrer. Les travaux de sécurisation sont terminés sur le bâtiment fragilisé. Les travaux se poursuivent pour consolider le mur pignon fragilisé et écarter tout danger. Une partie de la circulation va pouvoir être rétablie.

Les travaux de consolidation pourront être amenés à durer plusieurs mois. Toutefois, les logements qu'il n'est pas nécessaire d'étayer vont pouvoir être réintégrés par leurs occupant-es. Pour les autres logements qui ne sont pas encore sécurisés, les propriétaires doivent continuer à héberger les locataires concernés.

Le périmètre de sécurité évolue, une partie de la circulation sera rétablie d'ici la fin de cette semaine. Ainsi, la circulation pour les piétons et cycles sera rétablie, ainsi qu'une voie de circulation pour les véhicules motorisés dans le sens La Tronche - Porte de France. La circulation des poids lourds reste interdite (au-dessus de 3,5 tonnes).